



Marriage en france, que faire avant et apres?

Par **gohar**, le **26/06/2008** à **17:03**

Bonjour a tous,

je voulais me marier avec un tres bon homme qui est devenue de nationalite francais il y a 20 ans deja. nous avons peut etre mal commencer nos projets et maintenant je ne sais plus que faire? peut etre laisser tout et mon amour aussi? ca dure deja 1,5 ans, notre separation, j`en peux plus et lui aussi avec les juges, jugements, disputes interminables

mais j`ai des questions! je peux venir en France par visa Shengen /c`est a dire pas directement/ pour par exemple 3 mois, et me marier avec lui en France, ce sera legale, oui? si oui ou non, dans ces 2 cas, quelles seront les consequences?

et oui, combien de temps cela durera, les paperasses de mariage, la date, les papiers apres le mariage etc.?